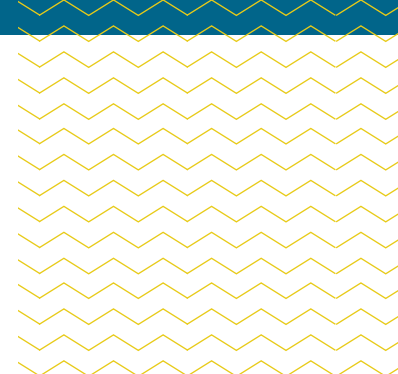
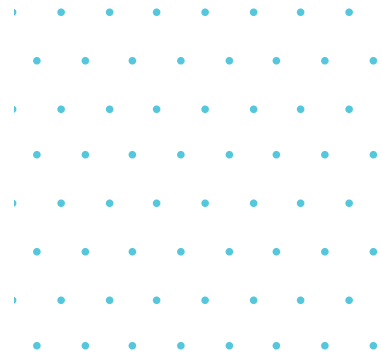
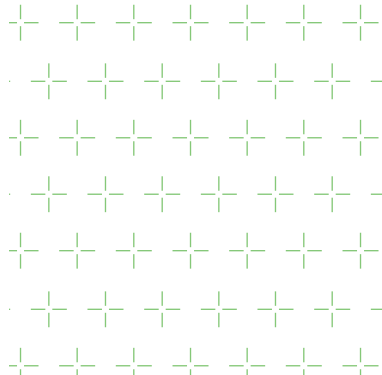
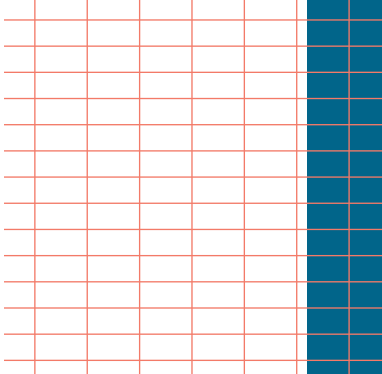




Guide Pratique *Sobriété*

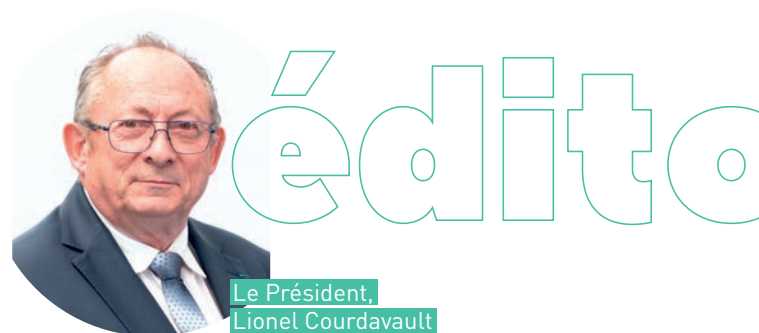
Créé en 2002, le Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis a pour vocation l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale et du Plan Climat Air Énergie Territorial. Ces deux documents cadres : le SCoT et le PCAET, sont des outils clés de mise en œuvre de l'ambition portée par le territoire, à savoir faire du Douaisis un Territoire d'Excellence Environnementale et Énergétique à l'horizon 2040 et atteindre la neutralité carbone en 2050. Ainsi, le SCoT puis le PCAET œuvrent à bâtir un territoire plus sobre.

Dès 2007, les élus ont retenu une stratégie d'aménagement basée sur une culture "aménagement-climat-énergie". La révision concomitante du SCoT et l'élaboration du PCAET en 2018 furent l'occasion pour les élus de réaffirmer non seulement ces objectifs, mais aussi de prendre de nouvelles mesures en faveur des sobriétés.

La sobriété rassemble toutes les actions qui visent à réduire les consommations d'énergie, d'eau, de matières et les émissions de gaz à effet de serre en faisant évoluer les comportements individuels et collectifs, les modes de vie, de consommation et de production ainsi que l'organisation collective de notre société.

"L'énergie la plus propre est celle que nous ne consommons pas."

Amory Lovins Écologiste américain



La sobriété couvre ainsi 6 dimensions : énergétique, matérielle, structurelle, d'usage, collaborative et organisationnelle.

L'enjeu est donc à la fois économique et écologique :

- Économique : dans ce contexte post-Covid et de guerre en Ukraine, marqué par une hausse des prix de l'énergie et des matières premières, les actions de sobriété visent à limiter le gaspillage, réduire les consommations et, par conséquent, alléger les factures.
- Écologique : ce qui n'est pas consommé n'a plus besoin d'être produit contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, liées au dérèglement climatique selon le GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat).

Alors, afin de faciliter la mise en œuvre du projet de territoire (sur Douaisis Agglo et Cœur d'Ostrevent Agglo), le SCOT GRAND DOUAISIS a souhaité renforcer l'animation sur le sujet des sobriétés pour accompagner les collectivités et les entreprises à la mise en place d'actions. Soutenu successivement par la Région Hauts-de-France, puis par l'ADEME (Agence de la transition écologique), ce guide s'adresse aujourd'hui aux élus et aux techniciens des communes du Grand Douaisis. Composé de fiches actions reprenant à la fois des éléments de méthodologie et des bonnes pratiques, ce guide multithématique vient en support de la mobilisation de l'équipe du SCOT GRAND DOUAISIS.

Introduction	/6
Composition du guide pratique	/8
Propos préliminaires	/10

Aménagement-Bâtiment /13

1.1. Densifier et intensifier la ville autour des arrêts de transports en commun	/14
1.2. Maintenir et développer les commerces de proximité	/18
1.3. Résorber la vacance structurelle des logements	/22
1.4. Optimiser l'occupation et l'usage des bâtiments publics	/26
1.5. Développer de nouvelles formes d'habiter	/30

Mobilité /33

2.1. Rendre les trottoirs aux piétons	/34
2.2. Aménager et entretenir un réseau d'itinéraires pour les modes actifs	/37
2.3. Créer des rues scolaires	/41
2.4. Sensibiliser aux modes actifs dans les écoles	/44
2.5. Apaiser la circulation	/47
2.6. Aménager des pôles d'échanges multimodaux	/50
2.7. Améliorer l'accessibilité des équipements et services publics en modes actifs	/53
2.8. Mettre en place un transport scolaire décarboné	/56

Agriculture-Alimentation /59

3.1. Favoriser l'installation d'activités agricoles de proximité	/60
3.2. Soutenir les producteurs et artisans locaux	/64
3.3. Planter des arbres fruitiers dans l'espace public	/67
3.4. Créer des permis de végétaliser comestibles	/70
3.5. Créer des jardins partagés	/73
3.6. Augmenter la part de produits locaux, bio et de saison dans la restauration collective	/76
3.7. Lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective	/80

Biens de consommation Déchets /83

4.1. Réduire les déchets sur les marchés	/84
4.2. Systématiser l'usage de vaisselle réutilisable lors d'événements	/87
4.3. Encourager la création de Repair Café	/90
4.4. Organiser la vente de biens matériels	/93
4.5. Créer des bons d'achats locaux	/95
4.6. Mettre en place un Règlement Local de Publicité	/98

Acronymes	/100
Glossaire	/101
Remerciements	/104

Le SCOT GRAND DOUAISIS

a souhaité, dans le cadre de l'élaboration de son PCAET, renforcer et compléter le volet sobriété tout en le rendant plus opérationnel et plus adapté aux réalités du territoire. Pour ce faire, un partenariat de recherche-action* a été engagé fin 2017 avec l'association Virage Énergie afin d'élaborer une stratégie et un programme d'action territorial de sobriété.

Cet exercice innovant a permis au territoire de prendre conscience qu'investir massivement (techniquement et financièrement) en faveur de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables était certes nécessaire mais insuffisant et non soutenable si en parallèle des actions de sobriété n'étaient pas mises en œuvre. En activant plusieurs leviers (en matière d'aménagement, de mobilité, d'agriculture et de consommation) la sobriété permet de réduire considérablement les besoins et donc d'infléchir la courbe des consommations énergétiques et des ressources naturelles ainsi que des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'un territoire.

Cette recherche-action a également permis de répondre à l'un des enjeux majeurs de l'accompagnement à la conduite du changement : la sensibilisation des acteurs du territoire (élus, techniciens, acteurs sociaux et économiques, ainsi que les habitants) et l'acculturation à la notion de sobriété. En effet, l'organisation d'ateliers participatifs et la réalisation d'outils pédagogiques ont été les premières actions développées en direction des élus du Grand Douaisis. S'en est suivi la rédaction du volet sobriété du PCAET et d'une mise en récit passée et prospective du territoire.

Depuis, dans le cadre de ce partenariat et avec le soutien de la Région Hauts-de-France puis de l'ADEME, le SCOT GRAND DOUAISIS développe de nouveaux outils (livrets et ce guide pratique) ainsi que des animations en direction des communes, des entreprises et des acteurs relais des citoyens afin de faciliter le passage à l'action et d'engager concrètement le territoire dans les sobriétés. Au-delà d'être partagée sur le territoire, celle-ci doit être incarnée et vécue par tous.

Le présent guide, qui est le fruit d'un travail collaboratif, a pour ambition de permettre à toutes les communes de s'inspirer des bonnes pratiques déjà mises en œuvre sur le territoire. Il s'agit de renforcer la transversalité de la sobriété avec les autres politiques publiques en vue d'améliorer leur cohérence et leur efficacité mais surtout de favoriser le passage à l'acte en accompagnant les élus et techniciens dans leurs projets.

*À la différence d'une prestation "classique" confiée à un bureau d'étude, la recherche-action poursuit conjointement deux objectifs : la production de connaissances et l'évolution des pratiques par l'action via une application directe sur le terrain. S'inscrivant dans une véritable démarche d'évaluation continue et de réajustement, elle a par ailleurs l'avantage de permettre l'innovation, l'expérimentation tout en favorisant progressivement les changements via l'action (ici de comportements individuels et collectifs).

Présentation du guide pratique

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) du SCOT GRAND DOUAISIS adopté en 2020 fixe au territoire l'objectif d'être **neutre en carbone à l'horizon 2050**. Pour atteindre cette ambition qui fait écho à la dynamique DT3E (Douaisis Territoire d'Excellence Environnementale et Énergétique), la sobriété est identifiée comme un levier majeur à mobiliser et un prérequis essentiel à la transition environnementale et énergétique du Grand Douaisis. Considérée comme l'un des trois piliers de la transition aux côtés de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables, la sobriété reste encore difficile à appréhender pour les élus et les techniciens en France. Elle peut se définir comme la réduction volontaire des consommations d'énergie et de ressources naturelles par une évolution des comportements, des modes de vie et des organisations collectives.

Rentrant dans la phase de mise en œuvre du plan d'action de son PCAET, le SCOT GRAND DOUAISIS a créé ce guide pour accompagner la mise en œuvre de politiques publiques de sobriété par les communes.

Par conséquent, **ce guide permet l'appropriation de la notion de sobriété via la découverte d'actions concrètes à mettre en place à l'échelle locale**. Il s'inscrit également dans une démarche plus

large de sensibilisation et d'accompagnement à la sobriété menée par le SCOT GRAND DOUAISIS auprès des acteurs locaux depuis l'adoption du PCAET en 2020.

Il se compose de **quatre chapitres thématiques** qui se déclinent en fiches actions :

1.

Aménagement & bâtiment

L'**aménagement** et le bâtiment présentent un enjeu fort en termes de sobriété foncière, notamment au regard de l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Dans ce but, le premier chapitre du guide propose des actions pour **optimiser l'utilisation du bâti existant, densifier et animer les centres-villes**.

4.

Consommation & déchets

La **consommation et les déchets**, visent à répondre au besoin d'économie des ressources consommées, de réduction des déchets et du gaspillage, à la limitation de la surconsommation et à la consommation de produits locaux (pour le quotidien). Les fiches proposent des actions pour **faciliter la réparation des objets ménagers, pour limiter la publicité et renforcer l'achat de produits locaux**.

2.

Mobilité

La **mobilité** vise à réduire les déplacements motorisés responsables des gaz à effet de serre et à **favoriser les déplacements en mode actif**.

3.

Agriculture & alimentation

L'**agriculture** et l'**alimentation** visent à végétaliser l'espace public et à consommer des produits locaux, notamment dans la restauration scolaire, mais aussi de permettre aux habitants **d'avoir accès à des produits locaux, de qualité et de saison**.

Composition du guide pratique

Exemple d'une fiche

Retours d'expérience de communes du territoire du Grand Douaisis ayant mis en place l'action.

Les facilités de mise en œuvre de l'action.

Identification des effets indirects mais positifs d'une action.

Description détaillée précisant le principe de l'action.

Description détaillée et opérationnelle des étapes de mise en œuvre de l'action, chacune correspondant à un niveau d'avancement.



Chaque fiche comporte :

- Une **description** détaillée précisant le **principe de l'action**, sa contribution à la sobriété et les co-bénéfices qu'elle engendre ;
- Des **retours d'expérience** de communes du territoire du Grand Douaisis ayant mis en place l'action en question ;
- Une description détaillée et opérationnelle des **étapes de mise en œuvre** de l'action ;
- Des **ressources et références** pour aller plus loin sur le sujet.

Ces fiches ont pour objectif de présenter des actions de sobriété choisies en fonction de leur pertinence par rapport au territoire et de leur faisabilité pour permettre aux communes de les reproduire.

Avant la mention des différents co-bénéfices, les facilités de mise en œuvre sont indiquées avec un système de baromètre ●○○○○ (une pastille pleine étant le plus facile et cinq pas-

tilles le plus complexe). Trois aspects sont ainsi caractérisés : les moyens financiers et humains nécessaires à la mise en œuvre, la complexité technique et le temps nécessaire. Cette indication est une aide pour la mise en œuvre des politiques publiques abordées. Cependant, en fonction de la taille de la commune ou des moyens disponibles, l'évaluation pourra évoluer.

Il est accompagné d'un **kit** permettant de planifier la réalisation d'actions le temps d'un mandat.

Un référentiel accompagne également ce guide afin d'aider les communes à suivre leurs actions et à obtenir une vision d'ensemble des mesures de sobriété mises en place sur le territoire ou directement dans leurs communes.

Comment obtenir ce guide ?

Cet outil est disponible auprès du SCOT GRAND DOUAISIS.

Pour en bénéficier, contactez le secrétariat :

- au 03 27 98 21 00

- ou par e-mail à secretariat@grand-douaisis.org

Vous pourrez également bénéficier d'un accompagnement adapté.